

avait ordonné depuis quelques jours un gramme d'iodure de potassium, et chez lequel on ne pouvait admettre l'existence d'une crise laryngée due au tabes lui-même (1).

C'est pourquoi je crois utile d'appeler l'attention sur *certaines formes anormales d'iodisme* encore mal connues.

Fournier a rapporté une observation relative à un syphilitique qui, après avoir pris des doses de 8 à 10 grammes d'iodure par jour, eut du purpura des membres et, quelques jours après, tous les signes d'une paralysie alterne, due à une sorte de *purpura cérébral*, siégeant au niveau du mésocéphale; ces accidents, si graves en apparence, nullement imputables à la syphilis, disparurent, comme les taches purpuriques des membres inférieurs, après la suppression de la médication iodurée.

### I. — Manifestations cutanées.

Les manifestations cutanées de l'iodisme sont fréquentes. En voici d'autres, beaucoup plus rares, qui affectent la peau et le tissu cellulaire sous-cutané.

1° *Nodosités sous-cutanées*. — Elles ont été signalées d'abord par Ricord, dès 1842, sous le nom d'*érythème papuleux et noueux iodique*, puis en 1880, par Celso Pellizari, qui rapporta notamment une observation où, pendant plusieurs jours, on put croire à l'existence d'un farcin; enfin, par Talamon, Janovski, Hallopeau (2). D'après cet auteur, les noyaux sous-cutanés, parfois indolores mais plus souvent douloureux à la pression, avec ou sans réaction inflammatoire, avec ou sans rougeur des téguments, siègent, dans

(1) Huchard, *Soc. médic. des hôp.*, 1886. — D'autres exemples d'œdème de la glotte d'origine iodique ont été signalés dans la science (Voy. la thèse de Miss Elisabeth Bradley, *L'iodisme (Thèse de Paris)*; les faits : de Nélaton, en 1856; de Fenwick en 1875; de Guillemet en 1857; d'Ehrlich en 1883).

(2) Ricord, *Bull. de thérap.*, t. XVII. — Celso Pellizari, *Lo Sperimentale*, 1880 et 1884). — Talamon, *France méd.*, 1884). — Hallopeau, *Un. méd.*, 1885). — Janovski, *Monatsch. f. Prakt. Derm.*, 1885.

la continuité des membres; ils sont plus ou moins mobiles et saillants, ils ont une forme ovale et un volume qui peut varier de celui d'une noisette à celui d'un œuf et même d'une pomme, comme Piétro Pellizari en a cité un exemple; ils disparaissent après la suppression de l'iodure, se terminent toujours par résolution, quoique Celso Pellizari ait cité un cas de terminaison par suppuration.

Il importe, comme on le voit, de connaître l'existence de cette manifestation *sous-cutanée* de l'iodisme, pour ne pas la confondre avec l'érythème noueux, les nodosités rhumatismales et les gommés syphilitiques.

Neumann (de Vienne) a publié l'observation d'un homme de trente ans, entré à l'hôpital pour un mal de Bright compliqué d'hémiplégie. Cet homme avait pris pendant quelque temps de l'iodure de potassium; il présentait un exanthème iodique d'une extrême gravité. Au front, sur les joues, sur le nez, sur la lèvre supérieure et au menton, les téguments étaient parsemés de nodosités du volume d'un grain de chènevis, portant à leur sommet un petit amas de pus, de vésicules et de nodosités volumineuses, semblables à des tumeurs en voie de décomposition. Dans son ensemble, la face avait l'aspect d'un vaste ulcère. Le sujet en question a succombé. Indépendamment de cette dermatite tubéreuse grave, on trouva la face interne de l'estomac ulcérée dans toute son étendue; la tunique musculaire avait été mise à nu. Bref, l'estomac était transformé en un vaste ulcère, recouvert de lambeaux de tissu nécrosé. Près du bord de cette vaste ulcération se voyaient des efflorescences, dont le volume variait de celui d'une lentille à celui d'un haricot (1). Mais ces accidents divers ne peuvent pas être tous mis sur le compte de l'iodisme, et cette origine est encore discutée, au moins pour les lésions constatées sur la muqueuse gastrique.

2° *Forme bulleuse*. — Elle est assez rare, puisque miss

(1) *Deutsche medicinische Zeitung*, 1899.

Bradley n'a pu réunir que 23 cas dans la science. A ce sujet, Hallopeau a cité l'observation intéressante d'une *forme cicatricielle et atrophiante* de la peau, consécutive à des poussées bulleuses d'origine iodique, forme extrêmement grave, puisqu'elle a pu aboutir à la cécité presque complète du sujet et à des déformations indélébiles de la face.

Il s'agit d'un homme atteint de phtisie pulmonaire avec présence d'un peu d'albumine dans les urines. Ce malade avait eu la syphilis, vingt ans auparavant, il présentait aussi quelques phénomènes tabétiques. Six fois, on lui ordonne de l'iodure de potassium, et six fois l'administration de ce médicament est suivie promptement et invariablement d'accidents d'iodisme, caractérisés par la présence de bulles sur les membres et sur les muqueuses, par un chémosis considérable des conjonctives. Les conséquences qui suivirent furent lamentables : les bulles, après avoir laissé à leur place des croûtes plus ou moins épaisses et des végétations condylomateuses, étaient remplacées par du tissu cicatriciel atrophiant qui, à la face, avait déterminé des déformations considérables, avec rétrécissement de l'ouverture nasale, déformations rappelant de loin celles du lupus. L'une des bulles ayant évolué sur les conjonctives et l'une des cornées, il en était résulté, à gauche, une taie cornéenne complète avec staphylôme antérieur, à droite une opacité cornéenne incomplète, pour laquelle avait dû être pratiquée une iridectomie. En résumé, le facies était méconnaissable, les cornées avaient perdu leur transparence, et le malade était devenu presque aveugle par le fait de la médication iodurée. Dans ce cas, les bulles de l'iodisme avaient eu une tendance à se terminer par la production du tissu cicatriciel, et ce qui prouvait que le coupable était bien l'iodure, c'est que la bulle d'un vésicatoire prescrit chez ce malade disparut sans laisser aucune trace.

On conçoit qu'en présence d'un fait aussi insolite, et qui heureusement reste jusqu'ici unique dans la science, les avis

aient été partagés, et que les médecins de l'hôpital Saint-Louis tour à tour consultés aient pu croire à des syphilides, à un lupus, ou encore au pemphigus végétant de Neumann. Toutes ces suppositions s'évanouirent en raison de la coïncidence frappante des poussées bulleuses avec l'administration de l'iodure, et de leur disparition avec la cessation du traitement.

Si l'on cherche la cause de cette singulière intolérance iodique, on la trouve vraisemblablement dans l'état d'imperméabilité rénale due à l'albuminurie dont cet homme était atteint depuis longtemps, et qui ne devait certainement pas être attribuée à la médication, puisqu'elle l'avait précédée et qu'elle persistait toujours.

Je répète que les faits de ce genre sont excessivement rares ; ils doivent être connus sans doute, mais on aurait tort de s'appuyer sur eux pour se priver d'une médication dont l'efficacité et la puissance ne sont plus à démontrer. Il suffit de savoir que, chez certains malades, par suite d'une idiosyncrasie particulière, souvent inexplicable, en dehors même de tout signe d'insuffisance rénale, l'iodisme peut prendre des proportions considérables, au point de commander la suppression rapide du médicament, prescrit même à des doses modérés.

## II. — Iodisme ourlien.

Il existe encore une autre forme insolite d'iodisme beaucoup moins rare, *l'iodisme ourlien*, c'est-à-dire celui qui, affectant la région parotidienne, peut donner l'aspect des oreillons.

J'ai vu deux malades très sensibles à l'action des iodures, qui, à deux reprises différentes, présentèrent dans les deux régions parotidiennes un gonflement considérable, coïncidant avec du coryza, du larmoiement, de la céphalalgie, et aux paupières un œdème tel, qu'elles pouvaient à peine être entr'ouvertes. Chez l'un d'eux, l'œdème des ré-

gions parotidiennes et palpébrales était un peu douloureux à la pression, avec rougeur légère de la peau, ce qui avait fait croire à l'existence d'un érysipèle; puis le gonflement s'accroissant dans les régions parotidiennes, on avait pensé tout d'abord qu'il s'agissait de véritables oreillons. Mais, par la palpation, j'ai pu me convaincre que ce gonflement avait la consistance molle de l'œdème, et que s'il affectait légèrement la glande parotide, il avait plutôt son siège dans le tissu cellulaire sous-cutané. Tous ces accidents disparurent après la suppression de l'iodure.

Cette localisation parotidienne de l'iodisme est assez rare, et je n'en ai trouvé que cinq ou six cas rapportés par les auteurs; elle a été signalée pour la première fois par Rose (1).

Rieder (2) a publié l'observation suivante que je résume. Il s'agissait d'un ouvrier plombier, atteint de coliques saturnines avec les signes d'intoxication plombique. Il n'y avait cependant pas d'albumine dans les urines. Le 25 novembre 1886, il prend trois cuillerées à soupe d'une solution d'iodure de potassium (5 grammes pour 150 grammes). Vers quatre heures du matin, il est réveillé par une tension douloureuse à la mâchoire et par une sensation de sécheresse de la bouche. Le lendemain, après avoir pris cinq cuillerées de la solution, il présentait un gonflement très net des deux régions parotidiennes, surtout de la droite et de la lèvre supérieure, puis le nez et les paupières se tuméfièrent; il survint de la conjonctivite, du larmolement, de la rougeur du pharynx, de la céphalalgie, un peu de laryngite. Quoique ces accidents eussent disparu après la suppression de l'iodure, il ne faut pas oublier qu'ils s'étaient développés chez un malade ayant présenté des accidents d'intoxication plombique, et que le *saturnisme ourlien* a été parfois observé.

1) *Virch. Arch.*, Bd. 35.

2) *Munch. Med. Woch.*, 1887.

Dans la littérature médicale, on trouve un fait presque semblable observé par Francis Villar (1). Le gonflement des régions parotidiennes, accusé surtout à droite, était limité en haut par le lobule de l'oreille, en avant par le bord antérieur du masséter, en arrière par l'apophyse mastoïde; en bas, il se perdait insensiblement dans la région sous-maxillaire.

En plus de ces gonflements parotidiens, on peut encore signaler les œdèmes à localisations variables, observés par certains auteurs. Ainsi, Russ aurait constaté une fois l'œdème de l'avant-bras et de la paroi abdominale, et j'ai vu un *œdème pulmonaire*, si brusque et si intense, que le malade a failli succomber, mais qui a disparu aussitôt après la suppression de l'iodure. Enfin, un angineux, qui avait supporté impunément pendant deux ans de fortes doses d'iodure, présenta tout à coup, sans cause, les signes les plus complets d'intolérance iodique, caractérisés chaque fois par un gonflement énorme de la face, et surtout par une sorte d'*eczéma sec*, limité aux mains, aux avant-bras, à la figure, avec démangeaisons insupportables. L'*eczéma iodique* a encore été signalé par Janovski et par Landrieux (2).

Ces derniers accidents n'ont pas plus de gravité que les faits vulgaires d'*acné* et d'*érythème iodiques*, et ils ne sont intéressants que par leur rareté et les erreurs de diagnostic auxquelles ils peuvent donner lieu.

Quant à l'observation de Hallopeau, à laquelle je reviens, elle a une grande importance en raison des accidents graves qui ont été observés. Il en résulte que, chez certains malades, il faut être très circonspect dans l'administration des iodures: on doit s'assurer de la pureté du médicament, voir s'il ne renferme pas d'iodates, dont la présence est sou-

(1) *Iodisme à localisation parotidienne* (*France méd.*, 1887).

(2) Janovski, *Monatsh. f. prat. Derm.*, 1886. — Thèse inaug. de Petit-jean. Paris, 1879.

vent la cause première de nombreux accidents; il faut l'ordonner avec la plus grande réserve aux malades qui présentent une intolérance presque invincible à l'égard de ce médicament et il est souvent utile de l'associer à des diurétiques.

Quand la médication doit être longtemps suivie, on doit enfin donner la préférence à l'iodure de sodium, ordinairement mieux toléré par les malades. Mais si ce dernier sel, au même titre que l'iodure de potassium, détermine des symptômes graves d'intolérance, il faut en cesser immédiatement l'emploi.

La connaissance de ces quelques accidents iodiques, tout en rendant les praticiens plus circonspects, va-t-elle leur interdire l'usage de ce précieux médicament? Autant vaudrait bannir de la thérapeutique le sulfate de quinine, parce qu'il a été accusé, autrefois, de produire, chez certains sujets, des accidents cérébraux.

Dans tous les cas, il ne faut pas suivre l'exemple de quelques médecins étrangers, et en particulier d'Haslund (de Copenhague), qui a eu l'audace de prescrire des doses quotidiennes de 40 à 50 grammes d'iodure contre la psoriasis.

Ce n'est plus faire de la thérapeutique, c'est faire de l'expérimentation toxicologique sur les malades.

## THÉRAPEUTIQUE CLINIQUE

### LI. — MÉDICATION DIURÉTIQUE, DIGITALE ET THÉOBROMINE.

- I. THÉOBROMINE ET DIGITALE.
- II. MODE D'ACTION DES DIURÉTIQUES.
- III. INDICATION THÉRAPEUTIQUE DES DIURÉTIQUES.

#### I. — Théobromine et digitale.

La théobromine est un diurétique idéal, merveilleux, à des doses variant de 1<sup>er</sup>,50 à 3 et même 4 grammes, par cachets de 50 centigrammes régulièrement espacés dans la journée (1); et, comme la thérapeutique a besoin d'être simplifiée et réformée, je dis qu'avec la digitale — un autre médicament héroïque, quand on sait s'en servir — le régime alimentaire et la théobromine, on possède trois armes suffisantes pour combattre, efficacement toujours, victorieusement souvent, les maladies du cœur et des reins.

— « Et les fameux succédanés de la digitale, le convallaria, la spartéine, le strophantus, la coronille, le laurier rose (et tant d'autres), qu'en faites-vous? »

Je n'en fais rien, ou plutôt je ne fais que peu de chose avec eux; je n'en dis rien pour le moment, dans la crainte d'éveiller quelques susceptibilités médicales et de perturber quelque peu la douce et récréative habitude de chercher des succédanés à un médicament qui n'en a pas besoin. Excepté

(1) Baréty (de Nice) aurait obtenu des effets diurétiques avec des doses très faibles de théobromine (10 à 20 centigrammes par jour). Je serais heureux, pour ma part, de pouvoir vérifier ce fait important, surtout chez les sujets qui présentent une intolérance particulière pour ce médicament (céphalée théobromique intolérable).